



EMPURANY

Liste des délibérations examinées par l'organe délibérant

Séance du vendredi 24 février 2023

A compter du 1^{er} juillet 2022, dans le cadre de la réforme de la publicité des actes des collectivités :

- La liste des délibérations examinées au cours de la séance sera affichée à la mairie et mise en ligne sur son site dans le délai d'une semaine.*
- Le procès-verbal de la séance est arrêté au commencement de la séance suivante du conseil municipal. Il sera ensuite publié (en mairie et en ligne) dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté.*

N° Délibération	Objet	Décision
001-2023	Complément de la délibération 007-2022	Approuvée
002-2023	Dépenses imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	Approuvée



MAIRIE
Tél. 04.75.06.70.64
Mail : mairie@empurany.fr